

---

## PROJET D'AVIS

---

proposé par la formation **Transports, tourisme** le 27 mai 2004

### *Préambule*

*Le Conseil prend acte des difficultés budgétaires et de personnel récurrentes au ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer qui ont conduit jusqu'à présent à des décalages d'opérations dans le temps et à une certaine dégradation de la qualité (taux de réponse aux enquêtes) et qui pourraient conduire à l'avenir à des remises en cause d'opérations significatives. Il encourage le ministère de l'équipement à s'assurer que les moyens qu'il met en place pour assurer l'observation statistique, y compris au niveau régional et local, sont bien en adéquation avec les objectifs fixés, en particulier en termes de travaux d'évaluation et de prospective, compte tenu de l'importance des investissements qui motivent ces travaux.*

### **TRANSPORTS**

1. En prolongement des travaux menés en 2003 dans le cadre de son programme statistique à moyen terme et à la demande du ministère chargé des transports, le Conseil propose la mise en place d'un groupe de travail associant étroitement le ministère et l'Insee. Ce groupe identifiera clairement, en les hiérarchisant, pour le domaine des transports, l'ensemble des **besoins d'informations statistiques au plan national, d'une part, au plan régional et local**, d'autre part :

- demande de statistiques générales,
- demandes spécifiques aux responsabilités de tutelle ou de régulation des autorités publiques,
- demandes d'informations localisées destinées à éclairer une problématique donnée.

A côté des informations collectées dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics, ce groupe de travail aura notamment à définir les informations qui pourraient être demandées aux opérateurs ou aux collectivités publiques soit sur une base volontaire, soit dans le cadre de contrats ou conventions, soit qui devraient résulter d'obligations à fixer par la loi.

2. Le Conseil réaffirme l'importance qu'il attache à la mise en place d'**indices de prix des services de transports de marchandises**, routiers d'abord, dans les autres secteurs ensuite, et encourage les services statistiques à donner une priorité haute à cette opération.

3 Le Conseil a entendu avec intérêt le rapport d'étape du **groupe de travail chargé d'expérimenter et d'évaluer les solutions alternatives aux enquêtes au bord des routes** avec participation des forces de l'ordre. Il rappelle que, à ce jour, aucune autre solution n'est encore opérationnelle **dans le domaine des transports**. Compte tenu des enjeux financiers impliqués par les investissements routiers, le Conseil prend acte que, de manière transitoire, certaines enquêtes au bord des routes continuent à être menées avec la participation des forces de l'ordre. Néanmoins, il lui paraît important de souligner que la présence des forces de l'ordre doit se limiter à assurer la sécurité aux points d'enquête. Il demande à être informé régulièrement de l'état d'avancement de la réflexion méthodologique sur les techniques de substitution aux enquêtes au bord des routes.

### **TRANSPORTS, TOURISME**

4. Le Conseil se félicite de la volonté des services statistiques de lancer les travaux préparatoires au renouvellement en 2007 de l'**enquête « transport »** et espère que les problèmes budgétaires ne remettront pas en cause la réalisation de cette opération.

5. Le Conseil se félicite de la poursuite de l'expérimentation relative au suivi des déplacements dans la journée dans le cadre du panel "**Suivi de la demande touristique**" et espère que les services parviendront à maintenir cette extension au-delà de mars 2005.

## **TOURISME**

6. Le Conseil se réjouit du lancement de l'**enquête mensuelle auprès des visiteurs de l'étranger** (EVE) et souhaite que les services concernés puissent mener à bien cette enquête et réaliser les améliorations méthodologiques demandées par le comité du label. Il souhaite être tenu informé du déroulement de ce projet.

7. Le Conseil renouvelle sa demande pour que l'observation de la fréquentation soit étendue à de nouvelles catégories d'hébergement afin d'améliorer la **connaissance de l'ensemble des hébergements touristiques**.

8. Le Conseil note que les recommandations du **groupe de travail sur les enquêtes au bord des routes sont suivies d'une expérimentation au plan régional** afin de trouver des nouvelles techniques de collecte **dans le domaine du tourisme**. Il encourage les partenaires à vérifier par une ou plusieurs réalisations pratiques la faisabilité de ce type d'enquêtes et souhaite être informé de l'état d'avancement de cette expérimentation.